



Publié le 29 août 2023 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication
t.caveng@soulier-avocats.com
Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Troisième session de notre Task Force Compliance - Conformité ESG : Votre entreprise est-elle prête ?



Avec l'intervention d'experts



Deloitte.



Task Force
Transformation Numérique et Compliance
Le 5 octobre 2023 de 8h30 à 10h30
Conformité ESG : Etes-vous prêt.e ?
1h d'actualité sur un facteur essentiel à la transformation numérique des organisations

La troisième session de la nouvelle Task Force Compliance créée par l'[European American Chamber of Commerce Auvergne Rhone-Alps](#) en partenariat avec Soulier Avocats se déroulera le 5 octobre prochain.

Cette session rassemblera des experts des Task Forces Transformation Numérique et Compliance afin d'offrir un regard complet sur les nouvelles réglementations RSE et leurs impacts pour les entreprises.

A travers l'étude de la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises qui entrera en vigueur en 2025, ces experts analyseront dans quelle mesure les outils numériques peuvent faciliter la collecte automatisée des données, la gestion et l'analyse de la documentation ainsi que la communication des données, et comment le numérique



est susceptible de constituer un facteur contribuant à une meilleure conformité et à une performance durable.

Les sujets abordés seront les suivants :

Soulier Avocats - Claire Filliatre : Rappel du contexte règlementaire, nouvelles normes et obligations pour une déclaration ESG renforcée, nécessité de responsabiliser les entreprises sur les aspects sociaux et environnementaux, nouveaux seuils à respecter pour une conformité optimale.

Deloitte : Exploration des pratiques observées dans les entreprises et préparation à l'obligation de reporting lors des audits, degré de maturité requis et points de vigilance à ne pas négliger.

Aras : Le numérique révolutionne la collecte, la gestion et l'analyse des informations. Mise en lumière de l'importance de maîtriser les données et la documentation, essentielles pour une stratégie de conformité réussie. Découverte du module compliance utilisé par certaines organisations pour optimiser leur performance durable.

Cette session se déroulera le 5 octobre prochain de 08h30 à 10h30 dans les locaux de la société Deloitte à Lyon.

L'inscription à cette session s'effectue via le lien suivant : [Page d'inscription à la troisième session de la Task Force Compliance](#).

La compliance est un sujet qui vous intéresse ? Vous souhaitez en savoir plus sur les mesures et les dispositifs de conformité obligatoires aux termes de la loi française ?

Venez visiter notre [Compliance Information Center](#) !

Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.